



**CONSEIL  
DE QUARTIER**  
Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire

**Procès-verbal de la huitième assemblée du Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire tenue le 29 septembre 2010, à L'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase situé au 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.**

**PRÉSENCES :**

MM. Denis L'Anglais	Président
Benoît Bossé	Vice-président
M <sup>mes</sup> Françoise Sorieul	Secrétaire
Margo Ménard	Administratrice
M. Louis-Jean Rousseau	Administrateur
M <sup>mes</sup> Michelle Doré	Administratrice
Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

**ABSENCES :**

M. Pierre de Billy	Trésorier
M <sup>mes</sup> Sophie Aubry	Administratrice
Clarisse Dehont	Administratrice

**AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :**

M. André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M <sup>me</sup> Nancy Gaudreau	Secrétaire de rédaction
MM. Marc des Rivières	Division du transport
Maxime Lapointe	Division du transport
Laurent Dorval	Division du transport
M <sup>mes</sup> Sandra Guilbert	Arrondissement de la Cité-Limoilou
Françoise Roy	Arrondissement de la Cité-Limoilou

Outre les noms énumérés ci-dessus, quatorze (14) personnes assistaient à cette assemblée.

## ORDRE DU JOUR

<b>10-08-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	<b>19 h</b>
<b>10-08-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	
<b>10-08-03</b>	<b>Circulation, démarche de travail proposée</b>	<b>19 h 05</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation, discussion, prochaines étapes</li></ul>	
<b>10-08-04</b>	<b>Inventaire des toilettes publiques du Vieux-Québec</b>	<b>20 h</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation, questions et commentaires</li></ul>	
<b>10-08-05</b>	<b>Projet Les condominiums de la Tour Martello, avenue Wilfrid-Laurier</b>	<b>20 h 30</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Information</li></ul>	
<b>10-08-06</b>	<b>Période d'information réservée à la conseillère municipale</b>	<b>20 h 45</b>
<b>10-08-07</b>	<b>Période de questions et de commentaires du public</b>	<b>20 h 50</b>
<b>10-08-08</b>	<b>Trésorerie</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Paiement du secrétaire de rédaction (résolution)</li></ul>	
<b>10-08-09</b>	<b>Correspondance</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lettres transmises</li><li>• Communications écrites reçues</li></ul>	
<b>10-08-10</b>	<b>Divers</b>	
<b>10-08-11</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	<b>21 h</b>

## 10-08-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis L'Anglais, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h.

## 10-08-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- *Adoption de l'ordre du jour*

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MME FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier avec les ajouts suivants au point 10-08-10 Divers : Tableau des grands événements; Chevalet porte-menus; requêtes concernant les poubelles de rue et les calèches; Suivi du plan directeur et plan d'action du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

## 10-08-03 CIRCULATION, DÉMARCHE DE TRAVAIL PROPOSÉE

- *Présentation, discussion, prochaines étapes*

En considérant les ressources et les demandes qui proviennent de l'ensemble des quartiers, M. Marc des Rivières précise que la Ville ne procédera pas à la réalisation d'un plan de circulation du quartier. Toutefois, elle réalisera, de concert avec le conseil de quartier, une démarche d'identification des problèmes en matière de circulation et de stationnement. Outre l'identification des problèmes, il s'agira d'en préciser la nature, de voir si les solutions sont possibles au plan technique et légal, si elles présentent une forte probabilité de réalisation et recueillent l'assentiment de la population. Si ces conditions sont remplies, une démarche de mise en œuvre sera amorcée. Il précise que cette façon de faire est utilisée dans d'autres quartiers et permet d'atteindre des résultats.

Des membres rappellent que les grandes problématiques et demandes en matière de circulation et de stationnement sont connues depuis longtemps : autobus touristique, transport lourd, piétonisation du Vieux-Québec intra-muros, circulation de transit, synchronisation des feux de circulation dans l'axe quai Saint-André/Charest, fermeture fréquente de rues et la déviation de la circulation dans les zones résidentielles durant les grands événements, communication avec les citoyens durant les grands événements, etc. D'autre part, on note que le plan de mobilité durable ne propose rien concernant les autobus touristiques ou l'écolobus. Par ailleurs, des membres s'interrogent sur l'organisation de la circulation durant les travaux d'agrandissement de L'Hôtel-Dieu. Enfin, il est rappelé que le plan directeur compte 17 actions sur le transport pour lesquelles l'état d'avancement n'est pas connu.

En ce qui a trait aux 17 actions du plan directeur en matière de circulation et de stationnement, M. des Rivières précise qu'un état de situation sera fait et présenté au conseil ou à son comité sur la circulation et le stationnement. En matière d'autobus touristique, il souligne que leur nombre a diminué grandement durant les dernières années. Un état de situation pourra être présenté. En ce qui a trait à la circulation des camions en transit sur le boulevard Champlain, ceux-ci représentent 20 % des camions qui utilisent cette voie de circulation. De plus, le conseil de quartier ne devrait pas être obligé de redemander annuellement d'interdire le transit sur cette artère durant la saison estivale. Cette approche est acceptée. C'est l'interdiction à longueur d'année qui n'est pas acceptée. En ce qui a trait à l'écolobus, dans le cadre du plan de mobilité durable il a été dit par M. François Picard que la Ville envisage son extension jusqu'à l'avenue Cartier. Il est toutefois trop tôt pour préciser s'il passera par la rue Saint-Jean, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Au sujet de L'Hôtel-Dieu, la planification du déroulement du chantier est en élaboration et les modifications à la circulation pourront être présentées au conseil de quartier. Par ailleurs, il précise que, lorsque requis, des représentants des services pourraient participer à une réunion du comité pour discuter d'une problématique, par exemple celle de la déviation de la circulation pour un événement.

## **Résolution CA-10-45**

### ***Formation d'un comité sur le transport***

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU** que le conseil de quartier crée un comité sur le transport. Ce comité sera constitué de M. Benoît Bossé et de M<sup>me</sup> Margo Ménard du conseil de quartier et de M<sup>mes</sup> Michèle Dumas et Christine Gosselin, citoyennes. De plus, MM. Maxime Lapointe, Laurent Dorval, André Martel et M<sup>me</sup> Françoise Roy de la Ville participeront au comité comme personnes ressources.

Il est convenu que la Ville produira un état de situation des 17 actions du plan directeur de quartier ayant trait à la circulation et au stationnement et que les membres du comité dresseront une liste des problématiques de circulation. M. André Martel assurera le lien entre le comité et la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

**10-08-04**

## **INVENTAIRE DES TOILETTES PUBLIQUES DU VIEUX-QUÉBEC**

### **• *Présentation, questions et commentaires***

M<sup>me</sup> Sandra Guilbert, Arrondissement de La Cité-Limoilou, présente l'inventaire des toilettes publiques du Vieux-Québec, secteurs Haute-Ville et Basse-Ville. Cet inventaire s'inscrit dans les suites de l'action 8.1.c du plan directeur de quartier « Évaluer l'offre et l'accessibilité des commodités publiques et en assurer la signalisation ». L'inventaire peut être consulté sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante :

[www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs\\_ville/rapport\\_inventaire\\_toilettes\\_publicques\\_vq.pdf](http://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/rapport_inventaire_toilettes_publicques_vq.pdf)

Par ailleurs, une carte de localisation des installations est remise au conseil et au public. Outre l'état de situation des 13 installations répertoriées, M<sup>me</sup> Guilbert présente les constats et les recommandations.

### **Les constats :**

- Nombre suffisant de toilettes publiques (13)
- Généralement bien entretenues sauf en période de fort achalandage
- Heures d'ouverture relativement larges
- Signalisation insuffisante
- Information touristique inefficace
- Insuffisance des équipements en période de fréquentation élevée

### **Les recommandations :**

- Sites à privilégier et propositions d'intervention
  - Stationnement de l'Hôtel de Ville
  - Pavillon de services Place D'Youville
- Améliorer la signalisation piétonnière
- Mettre l'accent sur l'information touristique
- Améliorer la qualité de l'entretien
- Alternative des toilettes publiques mobiles lors des grandes périodes d'affluence

### **Commentaires, suggestions du conseil et du public :**

**Nombre et localisation :** En haute saison on estime qu'il manque de toilettes publiques. Par exemple, il manque de toilettes dans le secteur de la place D'Youville et de la rue Saint-Jean. À la place D'Youville, durant le Festival d'été, le pavillon de services Place D'Youville est inaccessible compte tenu des installations du Festival. De plus, on note qu'il n'y a aucune installation sur la rue Saint-Jean, entre la place D'Youville et le Stationnement de l'Hôtel de Ville. Or, la rue Saint-Jean est piétonne à certaines heures du jour durant l'été. Pour corriger la situation, il est suggéré d'évaluer l'installation de toilettes publiques au terminus d'autobus de la place D'Youville et dans les bâtiments à construire de L'Hôtel-Dieu, dans le secteur Côte du Palais/rue Saint-Jean. Également, il est demandé d'en prévoir à la future Maison de la littérature, à l'intersection Dauphine/Cook. Par ailleurs, il est suggéré de réaliser des ententes avec des organismes ou des entreprises afin d'augmenter le nombre d'emplacements des toilettes publiques dans le quartier. Au portrait actuel, les membres demandent d'ajouter à la carte de

localisation des toilettes situées au parc Notre-Dame-de-la-Garde et à l'anse Brown, secteur de la promenade Champlain et de la piste cyclable.

En ce qui a trait à la colline Parlementaire, M<sup>me</sup> Guilbert, indique qu'un inventaire sera fait dans le cadre de la mise en oeuvre du PPU colline Parlementaire.

Pour ce qui est de la rue Saint-Jean dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, M<sup>me</sup> Anne Guérette suggère à la représentante de l'association des gens d'affaires d'adresser une demande à l'Arrondissement pour la réalisation d'une étude et d'un plan d'action pour ce quartier.

**Heures d'ouverture :** Il est suggéré d'augmenter les heures d'ouverture des toilettes publiques. Généralement on estime qu'elles sont insuffisantes. Certains suggèrent que la fermeture des toilettes se fasse après la fermeture des bars.

**Grands événements :** On note qu'il manque de toilettes publiques durant les grands événements, le nombre de toilettes chimiques doit être augmenté. En outre, durant ces activités les heures d'ouverture des toilettes publiques permanentes apparaissent insuffisantes. En réponse à une suggestion, M<sup>me</sup> Guilbert indique que le recours aux toilettes chimiques ne peut être envisagé à long terme. Ces toilettes sont utilisées dans le cadre des grands événements. L'expérience de la rue des Remparts, dans le cadre de l'événement du « Moulin à images », montre que cette question doit être analysée avec les citoyens du voisinage.

**Signalisation, information, sensibilisation :** Les participants sont favorables au renforcement et à une uniformisation de la signalisation. Également, il est suggéré de rendre disponible l'information sur Internet ou de prévoir une application pour les téléphones intelligents. De plus, via l'Office du tourisme, les différentes publications touristiques et le journal de la Ville, il est demandé de faire une diffusion large de la carte de localisation des toilettes publiques et de mener une campagne de civisme.

**Autres suggestions :**

Comme dans plusieurs grandes villes, outre les toilettes publiques, il faut envisager que certaines soient munies de douches qui pourraient être payantes.

D'autre part, dans la planification de nouvelles installations, il est demandé de prendre en considération que des itinérants dorment parfois dans les toilettes publiques.

10-08-05

**PROJET LES CONDOMINIUMS DE LA TOUR MARTELLO, AVENUE WILFRID-LAURIER**

• **Information**

M. Denis L'Anglais indique que le conseil de quartier a reçu de M. Marc Allaire une demande afin que celui-ci présente son projet de condominiums situé aux 384 et 390, avenue Wilfrid-Laurier. Puisque le projet pourrait faire l'objet d'une modification à la réglementation de zonage et d'une consultation publique, il précise que le conseil ne peut se prononcer sur celui-ci. Toutefois, des questions peuvent être posées et le conseil peut faire part de préoccupations et de suggestions.

M. Marc Allaire présente la proposition de projet de condominiums de la Tour Martello. Un document est remis aux membres.

Les interventions des membres ont porté sur : la hauteur du bâtiment projeté par rapport à celui du ministère de la Culture; l'état de la législation (fédéral et provincial) le projet est adjacent à la Tour Martello; le zonage actuel du 384 et du 390, avenue Wilfrid-Laurier; ce qu'il adviendra de la maison du 390, avenue Wilfrid-Laurier, l'importance d'amorcer les discussions le plus rapidement possible avec la Ville et les voisins du projet; les projets réalisés par les promoteurs du projet.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la hauteur, une résidente du secteur estime que le projet ne devrait pas viser la hauteur du bâtiment du ministère de la Culture et des communications, mais plutôt s'inspirer de celle des maisons de la Grande Allée. En outre, en aucun cas, le bâtiment ne doit dépasser celui

de la Tour Martello. Elle suggère la construction de condominiums de luxe qui, tout en assurant la rentabilité du projet, permettrait d'occuper moins d'espace sur le site.

#### 10-08-06 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Information présentée par la conseillère municipale M<sup>me</sup> Anne Guérette

**Piscine du PSQ :** M<sup>me</sup> Anne Guérette indique que le dossier est à l'étude au comité exécutif. L'avis semble favorable et la contribution de la Ville atteindrait 200 000 \$. L'enveloppe budgétaire spéciale du plan directeur de quartier ne sera pas utilisée pour financer ce projet. Des membres souhaitent connaître le nombre d'heures où la piscine sera accessible au public. M<sup>me</sup> Guérette s'informerait auprès de l'Arrondissement. De plus, elle indique que l'Arrondissement utilisera une partie de la somme prévue au plan directeur de quartier pour faire une étude sur les besoins en loisir. M. André Martel ajoute que M. Richard Marchand pourra donner de l'information sur ces sujets à l'assemblée du 19 octobre prochain. M. Marchand devant participer à cette assemblée afin d'y donner de l'information sur le jeu d'eau au parc de L'Esplanade.

**Comité sur le transport :** M<sup>me</sup> Guérette suggère que les questions des motos (silencieux), des autocars, des camions lourds et du trajet de l'Écolobus soient discutées au sein du comité sur le transport.

**Bassin Louise :** M<sup>me</sup> Guérette se dit d'accord avec l'idée de M. Léonce Naud de tenir un débat public sur l'avenir du bassin Louise. Elle souhaite que le public soit consulté en amont des décisions dans ce dossier afin de connaître les attentes des citoyens pour ce secteur. Elle propose que soit organisé un débat sur ce dossier en février prochain. Des membres du conseil expriment leur accord avec cette proposition et lui suggère de tenir ce débat public ou d'étudier l'opportunité de tenir un tel débat avec le Comité des citoyens du Vieux-Québec.

#### 10-08-07 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question, aucun commentaire du public.

#### 10-08-08 TRÉSORERIE

- *Paiement de la secrétaire de rédaction*

##### Résolution CA-10-47

##### *Paiement de la secrétaire de rédaction*

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement de 75 \$ à M<sup>me</sup> Nancy Gaudreau pour le secrétariat de rédaction du procès-verbal du 29 septembre 2010 du Conseil de quartier Vieux-Québec — Cap-Blanc — colline Parlementaire.

Adoptée à l'unanimité.

#### 10-08-09 CORRESPONDANCE

- **Lettres transmises**

Aucune lettre transmise.

- **Communications écrites reçues**

- *Tableau des grands événements*

M. Denis L'Anglais dépose un nouveau tableau des grands événements, tableau élaboré par lui-même et M<sup>me</sup> Clarisse Dehont à partir des informations contenues au tableau de la Ville. Le tableau n'est pas complet, notamment des informations sont ajoutées en ce qui a trait à la durée du montage et du démontage des événements. Par ailleurs, il est suggéré d'ajouter les événements des peintres amateurs et de la fête d'Halloween au jardin Jeanne-D'Arc.

- *Chevalet porte-menus*

M<sup>me</sup> Guérette informe les membres que la Ville discute de la question des chevalets porte-menus sur les trottoirs. Les décisions à ce sujet seront connues pour l'été 2011. D'ici ce moment, la présidente de l'arrondissement tiendra une rencontre avec des représentants des associations des commerçants sur ce sujet.

Les membres du conseil souhaitent faire partie du processus de discussion et, dans ce but, le conseil en fera part par lettre à la présidente de l'arrondissement.

**Résolution CA-10-48**

***Chevalet porte-menus consultation du conseil de quartier***

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS-JEAN ROUSSEAU, IL EST RÉSOLU** de demander à M<sup>me</sup> Suzanne Verreault, présidente du conseil d'arrondissement, qu'un état de situation concernant les chevalets porte-menus soit présenté au conseil de quartier afin que celui-ci puisse donner son opinion sur ce sujet.

M. Denis L'Anglais rédigera la lettre à la présidente de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

- *Requêtes concernant les poubelles de rue et les calèches*

M. Benoît Bossé souhaite savoir si les requêtes concernant les poubelles de rue dans l'axe Saint-Jean/côte de la Fabrique (fréquence du ramassage et modèle des poubelles) et les calèches dans le secteur du Château Frontenac ont été traitées. M. Martel fera le suivi de ces demandes.

- *Suivi du plan directeur de quartier et plan d'action du conseil d'administration*

À la suite de la lettre de la présidente de l'arrondissement au sujet du suivi du plan directeur, M. Benoît Bossé a parlé avec M. Jacques Faguy, de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, concernant ce sujet. Celui-ci lui aurait précisé que le conseil pourrait demander à rencontrer chacun des services afin d'obtenir le suivi du plan directeur. Il suggère que le conseil prévoit rencontrer un service par assemblée. M. André Martel indique que la responsabilité du suivi du plan directeur de quartier incombe à l'Arrondissement. Toutefois, il demandera des précisions sur ce sujet à M. Jacques Faguy.

M. Denis L'Anglais, préparera un plan d'action pour les assemblées qui se dérouleront jusqu'en juin prochain. Ce plan tiendra compte, notamment, des rencontres à venir avec la division du transport, du bureau du développement touristique et des grands événements et de la division des loisirs et de la vie communautaire (parc de l'Esplanade).

**10-08-11**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée à 22 h 20.

---

Denis L'Anglais  
Président

---

Françoise Sorieul  
Secrétaire